

# DÉNOMINATION DE CHEMINS

à Versoix

---

Du 15 mai 1931

---

LE CONSEIL D'ETAT,

Sur la proposition des Départements de l'intérieur et de l'agriculture et des travaux publics;

ARRÊTE:

D'approuver la délibération du Conseil municipal de la commune de Versoix en date du 22 novembre 1929 ci-après:

1. Vu la nécessité de désigner quelques chemins d'une manière précise;
2. Vu le rapport de la Commission des routes;
3. Vu les services rendus à la commune par ses magistrats;

Arrête:

De désigner à l'avenir:

*Chemin Louis Dégallier*, le chemin du Biolay.

*Chemin César Courvoisier*, le chemin de la Poste au  
Château et à la Chocolaterie.

*Avenue Adrien Lachenal*, l'avenue des Tilleuls.

Certifié conforme:

*Le Chancelier*: Eugène MULLER.

---

---